

#Avenir - Actions sectorielles Agriculture

Formation accessible financée par la Région,

Métiers et emplois visés :

Tous types d'emplois par rapport à son niveau de qualification

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Objectifs de la formation :

Les objectifs du dispositif ? L'action sectorielle vous permettra de découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations en liens avec les besoins d'un territoire. Exemples de filières :

- Hôtellerie-restauration ;
- Industrie (métallurgie, conduite de ligne, usinage, chaudronnerie, etc.) ;
- Électrotechnique et systèmes numériques ;
- Aide à la personne ;
- Agriculture ;
- Transport et logistique ;
- Etc.

Grâce à une alternance d'environ 6 semaines entre un organisme de formation, ses plateaux techniques et une entreprise, vous pourrez acquérir des gestes professionnels, apprendre à adopter le bon comportement en entreprise et conforter votre projet dans cette filière. Ce dispositif est accessible aux normands :

- En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi ;
- Ayant besoin d'élargir ses choix professionnels.

Contenu de la formation :

- Découvrir une filière, un secteur professionnel, ses métiers et les formations
- Adopter le bon comportement professionnel en entreprise
- Élargir les choix par la découverte des techniques professionnelles sur un plateau technique
- Préparer son immersion en entreprise
- Vivre une immersion en entreprise
- Capitaliser l'expérience (réflexivité et valorisation des compétences)

Méthodes et outils pédagogiques :

Formation individualisée

Modalités d'enseignement :

Formation partiellement à distance

Durée indicative en centre de formation :

105 heures

Durée indicative en entreprise :

35 heures

Pré-requis :

- Avoir 16 ans à l'entrée en formation Intégration via l'étape « d'Analyse des besoins en formation » d'une durée moyenne de 20 heures qui permet aux bénéficiaires d'effectuer un état des lieux de leur parcours personnel et professionnel. Ainsi, sera réalisé un entretien à minima afin de vérifier l'opportunité et l'adhésion du candidat. Ne pas avoir de contre-indication médicale.
- Ce dispositif est accessible aux normands : - En recherche d'emploi, sans inscription obligatoire à Pôle Emploi, - Sans emploi ou occupant un emploi à temps partiel, - Salariés en insertion conformément au cadre d'intervention du dispositif formation des salariés en insertion (PEC, contrats adultes relais, salariés IAE, Salariés EBE) Le public visé devra, selon les situations, être : - En démarche d'orientation et/ou de reconversion professionnelle, et ayant besoin d'élargir ses choix professionnels, - En recherche d'un accompagnement dans la mise en œuvre de son projet de retour à l'emploi

Modalités d'admission :

Prendre contact avec l'agence afin de vérifier votre éligibilité.

Niveau d'entrée :

Conseillé : sans niveau spécifique

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

attestation de compétences

Financement :

Financement sur fonds publics

Tarif de référence :

0€/heure

Lieu(x) de formation :

COUTANCES

Accès Handicapés :

Le référent handicap de l'antenne se tient à la disposition des personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé, de l'accueil jusqu'à la fin de la formation suivie.

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Sophie GOUBIN

Téléphone : 02 33 19 05 40

Courriel : avenir.stlocoutances@ac-normandie.fr